

Des Commissaires des pauvres de Portland.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES PAUVRES.

PORTLAND, 4 juin 1872.

Nous répondons à votre demande sur l'état du commerce des liqueurs "dans cette ville." Comparativement à ce que nous nous rappelons qu'il a été auparavant, il est beaucoup moins considérable qu'avant la passation de la loi du Maine.

S'il existe des cabarets dans cette ville, c'est en secret et avec beaucoup de précaution, et la même chose est vraie en général dans tout l'Etat.

Les bons résultats de cette loi sont évidents, particulièrement en ce qui regarde le paupérisme et le crime. Quoique la population de la ville augmente, le paupérisme et le crime diminuent, et dans le département de la police les arrestations et les emprisonnements sont beaucoup moins nombreux qu'auparavant.

JOHN BRADFORD, président,
J. C. SHIRLEY,
A. E. PRAY,
ISAAC JACKSON,
HENRY H. BURGESS,
S. C. CHACE,
CHAS. HOLDEN,
JOHN TRUE.

Commissaires des
pauvres
de Portland.

Au Général Neal Dow.

Extrait d'un discours de l'Hon. Wm. P. Frye, ex-Procureur général, Maine.

Ce qui suit est extrait d'un discours récemment prononcé par l'Hon. M. Frye, M. C. Maine, devant une assemblée publique dans le New-Jersey:— M. Frye a dit "qu'aujourd'hui la loi est bien mise à exécution dans toutes les villes de 5,000 âmes et au-dessous. Dans les deux villes du son district, de 10,000 habitants chacune, on ne peut acheter une goutte de liqueur dans aucun hôtel. Il est possible qu'on trouve du grog dans quelque vil cabaret secret, mais les étrangers ne sauraient s'en procurer. La loi a été mise à exécution dans tout l'Etat, mais pas également partout. On vend des liqueurs dans quelques grandes cités comme on commet des vols et des meurtres. Cette loi est comparativement aussi bien mise à exécution que les autres lois, et quand on dit que "la loi du Maine est un insuccès," on se trompe beaucoup et l'on dit un mensonge de propos délibéré. Grâce à cette loi, la paix, l'abondance, le bonheur, et des dizaines de milliers de familles heureuses, existent dans tout l'Etat. Son influence ne se borne pas au Maine. La loi du Maine nous fait assembler ici aujourd'hui. Le sentiment qui se développe dans tout le pays est principalement le résultat de la loi du Maine qui s'est emparé du sentiment public. La loi formera ce sentiment public et, avant que vous ne le sachiez, l'opinion se conformera à la loi. Cette loi s'est emparée de la population du Maine et l'a élevée à son niveau. Tous les hommes publics de l'Etat sont favorables à cette loi. C'est un crime que de vendre de la boisson, et quand vous aurez fait un crime de la vente des liqueurs, le peuple commencera à penser qu'il ne fait plus bon de participer à la consommation des liqueurs. Avec un pareil sentiment public, il n'y a pas de difficulté à mettre la loi à exécution. Devant un seul tribunal de son comté, sur soixante individus mis en accusation, tous ont plaidé coupables, parcequ'ils savaient d'avance que les jurés les déclarent coupables.